Magazine municipal / n°133 / Janvier 2022

Chalette

Chalette sur-Loing

Place Commune

FRANCK
DEMAUMONT
ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITENT UNE TRÈS
BONNE ANNÉE

ÉDITO

La période que traverse notre pays est lourde d'angoisses. À l'aube de scrutins électoraux décisifs (élections présidentielle et législatives), la crise sociale, économique, sanitaire et environnementale fait planer de nombreuses inquiétudes sur la tête des classes populaires qui ont à faire face à de multiples offensives pour mettre à bas les conquêtes sociales.

Alerte pour les services publics !

Ça craque de partout ! Magistrats et personnels de justice, travailleurs sociaux, professionnels de santé, enseignants… Le dernier trimestre de l'année 2021 a vu s'enchaîner des cortèges de professions liées au service public qui viennent exprimer leur exaspération, voire leur désarroi face aux conditions de travail et de rémunération.

Les gouvernements qui se sont succédé ces dernières décennies ont privatisé nos services publics sans limites, les mettant en concurrence et générant des hausses de prix insoutenables (gaz, électricité, carburants…), réduisant le pouvoir d'achat et appauvrissant davantage celles et ceux déjà en situation précaire.

Nos services publics de proximité sont en danger !

Manque cruel de lits d'hôpitaux, insuffisance de places dans les EHPAD, pénurie de professionnels de santé, fermetures de bureaux de Poste, de commissariats de quartier (effectifs de police réduits), de trésoreries publiques, de gares, etc.

Pourtant, les services publics permettent au pays de tenir debout durant la crise sanitaire ; ils sont négligés et non reconnus alors qu'ils sont essentiels.

Sans oublier les communes mises à mal par les réductions des dotations de l'État les empêchant d'assurer leurs missions de service public. Or, les collectivités territoriales représentent à elles seules 70 % de l'investissement privé ! Sans services publics, pas d'industrie, et sans industrie, pas de services publics !

Il est temps de dire stop et de réagir dans le rassemblement !

Il faut mettre l'argent public au service d'un tout nouveau développement des services publics. Il faut des politiques publiques sociales et médico-sociales ambitieuses à hauteur des enjeux de notre société. Il faut des personnels qualifiés et diplômés en nombre suffisant dans la Fonction publique pour répondre aux besoins des populations et assurer un service public de qualité et de proximité accessible à toutes et tous.

La municipalité de Chalette sera toujours aux côtés de sa population pour la soutenir dans ses luttes, ses combats pour la justice et l'égalité.

Franck Demaumont
maire de Chalette-sur-Loing

SOMMAIRE

3 - **Actualité**
Centre aquatique : visite de chantier avec le maire, Franck Demaumont
COVID-19 : traitement de l'air dans les écoles

4 - **Urbanisme**
Révision du Plan de prévention du risque d'inondation
Palmarès du concours des décorations de Noël

5 - **Recensement**
Recensement : des chiffres aujourd'hui pour construire demain

6 - **Noël à Chalette**

7 - **Les coups de cœur de la médiathèque**

8 - **Enfance et famille**
Choisir son mode de garde individuel
Les ateliers parents du Service enfance famille

9 - **Sports**
Du BMX niveau national à Chalette
Tennis de table : CS Picasso Chalette

14 - **Libre expression**

15 - **Si Chalette m'était contée**
Hommage
Décès de Gérard Pasquelin

16 - **À l'affiche**

ET AUSSI

Le cahier central détachable pour afficher le calendrier des manifestations à Chalette et ne rien oublier !

Chalette sur-Loing

Chalette Place Commune

Magazine réalisé par le Service communication de la ville de Chalette-sur-Loing
CS 10047
45125 Chalette-sur-Loing cedex
presse@ville-chalette.fr
Directeur de la publication : Franck Demaumont
Rédaction : S. Massé, P. Avezard
Graphiste : P. Weber
Impression :
Imprimerie Leloup - Villemandeur

IMPRIMERIE LELOUP IMPRIM'VERT

Centre aquatique : visite de chantier avec le maire, Franck Demaumont

CPC – Peut-on prévoir l'ouverture prochaine de ce centre aquatique ?

FD – Comme on peut le constater, c'est encore un chantier avec des ouvriers qui s'activent au niveau du traitement de l'eau, de la peinture, des abords extérieurs, de l'aménagement des vestiaires… Mais c'est un chantier qui a connu une avancée décisive avec la mise en eau des trois bassins : un grand bassin contenant six lignes d'eau de 25 mètres chacune pour la pratique de la natation, un bassin ludique avec jets d'eau pour la détente et les loisirs et une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, sans oublier une pataugeoire pour les tout-petits avec, également, des jets d'eau identiques à ceux de la plage de Chalette.

C'est un immense chantier qui a malheureusement connu deux ans d'interruption mais qui, aujourd'hui, peut espérer une ouverture en avril prochain. Cet équipement représente pour la municipalité une grande satisfaction, car c'est un équipement très important pour la Ville, notamment pour les enfants des écoles pour l'apprentissage de la natation, surtout si l'on considère les nombreuses noyades qui se sont encore produites l'été dernier. C'est un équipement attendu par la population, par les usagers pratiquant l'aquagym, l'aquabike, l'aquastress…, par les clubs qui fréquentent la piscine Auguste-Delaune, comme le club des bébés nageurs. Et n'oublions pas que c'est un équipement qui représente un investissement important de 10 millions d'euros pour les collectivités locales et l'État.

CPC – Quand on visite ce nouveau centre aquatique, on s'aperçoit qu'il n'a absolument rien à voir avec l'ancienne piscine !

FD – Non, en effet ! Dans celui-ci nous disposons d'espaces importants puisque nous pouvons accueillir 500 personnes en même temps : les deux principaux bassins permettent d'accueillir différents publics en même temps avec deux blocs de vestiaires indépendants - un pour le grand public et un pour les scolaires - et des cheminements d'accès eux aussi indépendants, ce qui permet d'éviter les attentes pour atteindre les bassins et ainsi de gagner du temps. Et ce nouvel équipement permettra aussi d'accueillir des activités variées, autres que celles existantes, que ce soit pour le grand public ou pour l'enseignement de la natation.

COVID-19 : traitement de l'air dans les écoles

La Ville de Chalette a tenu, à chaque construction d'école neuve, à ce qu'un dispositif spécifique de traitement de l'air soit installé. Ainsi, dans les écoles Pierre-Perret (élémentaire), Camille-Claudel et Miriam-Makeba, une ventilation permanente assure le renouvellement de l'air.

Pour les autres écoles, suivant les consignes gouvernementales de prévention quant à l'épidémie actuelle, la Ville a procédé à l'achat de détecteurs de CO2, lesquels ont été remis en mains propres aux directrices et directeurs d'école avec les explications de fonctionnement : 4 détecteurs à l'école élémentaire Michel-Moineau, 4 détecteurs à l'école élémentaire Henri-Barbusse, 2 détecteurs à l'école maternelle Pierre-Perret, 1 détecteur à l'école maternelle Georges-Cosson.

À NOTER

Des compteurs communicants pour le gaz

Déploiement dans la commune des nouveaux « compteurs communicants gaz » par GRDF : ce déploiement devrait commencer début 2022 et s'intensifier dans le courant de l'année.

Un courrier parviendra par GRDF à chaque habitant l'informant de la future installation. L'intervention ne générera aucun frais pour l'usager.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu sur Mon Espace GRDF ou en contactant l'accueil client « compteurs communicants gaz » de GRDF au 09.70.73.65.98 du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 8h à 20h (hors jours fériés, appel non surtaxé).

URBANISME

Révision du Plan de prévention du risque d'inondation

La Direction départementale des territoires du Loiret (DDT) est chargée d'instruire la révision du PPRI (Plan de prévention du risque d'inondation) : le dossier de prescription de la révision est mis à disposition du public au Service urbanisme de la Ville ainsi que sur le site internet de la préfecture.

En mai-juin 2016, le Loiret, comme d'autres territoires en France et en Europe, a été fortement touché par des inondations exceptionnelles et de nombreux enjeux ont été affectés. Aussi, la révision du PPRI de la Vallée du Loing, « Agglomération montargoise et Loing aval », a-t-elle été prescrite sur le territoire de 12 communes dont Chalette-sur-Loing, par arrêté préfectoral du 13 décembre 2021.

La phase de concertation avec le public a débuté avec la publication de cet arrêté et se terminera au lancement de la phase de consultation des communes et communautés d'agglomération. Elle s'effectue par la création d'un espace sur le site internet de la préfecture du Loiret puis par la tenue d'une réunion publique a minima (sauf restrictions sanitaires). L'approbation doit intervenir dans un délai maximum de 3 ans à compter de l'arrêté de prescription.

Le public peut interroger le service instructeur et lui faire part de ses observations et propositions, soit par courrier en recommandé avec accusé de réception à : Préfecture du Loiret - Direction départementale des territoires - Service Loire Risques Transports – Pôle Risques et crises – 181, rue de Bourgogne – 45042 Orléans Cedex 1, ou par messagerie électronique avec accusé de réception à ddt-ppri-loing-aval@loiret.gouv.fr.

Un dossier de concertation est également mis à la disposition du public au Service urbanisme de la Ville avec l'atlas des zones inondées.

Le bilan de la concertation sera communiqué aux communes et aux communautés d'agglomération et sera mis à disposition du public lors de l'enquête publique qui sera organisée à la suite.

Le jardin de Mme Torres, 1er prix « décoration de nuit »

Le jardin de Mme Muñoz, 1er prix « décoration de jour »

Pharmacie du Lancy, 1er prix « décoration de nuit »

Pharmacie de Vésines, 1er prix « décoration de jour »

Photos : Jean-Claude Renouf

PALMARÈS

Concours des décorations de Noël

Le jury est passé le 16 décembre pour les décorations de jour ainsi que pour les décorations de nuit.

Chaque participant de la catégorie « particulier » reçoit un bon d'achat en fonction de la note obtenue au concours. Le gagnant dans la catégorie « décorations de jour » et dans la catégorie « illuminations » reçoit des cadeaux de la municipalité (parure de stylos, clé USB…).

Chaque commerçant reçoit un bon d'achat en fonction de la note obtenue au concours. Le magasin Super U offre cette année un bon d'achat de 10 € aux 10 premiers gagnants du concours dans la catégorie « particuliers ».

Recensement : des chiffres aujourd'hui pour construire demain

Comme chaque année, des agents recenseurs habilités par la mairie, identifiables grâce à une carte officielle (voir les photos ci-dessous) et à la signature du maire, procéderont au recensement **obligatoire** de la population.

Le recensement, une procédure utile à tous

Pour rappel, le recensement de la population permet d'évaluer le nombre de personnes installées dans la commune. De ce chiffre découlent la participation de l'État au budget de la commune, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies, par exemple. L'installation d'un commerce, la construction de logements ou le développement des moyens de transports s'appuient également sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des administrés, d'où son importance.

Une procédure sûre

Le recensement est une procédure **sûre,** validée par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière **strictement confidentielle** : votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. De plus, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (notamment **les agents recenseurs)** sont tenues **au secret professionnel.**

Le recensement par Internet, c'est encore plus simple

60 % des personnes recensées répondent en ligne. Cette année avec la crise sanitaire, le recensement par Internet est d'autant plus conseillé. De plus, il est simple et il permet de réaliser une économie de plusieurs tonnes de papier. Pour réaliser votre recensement en ligne, l'agent recenseur de votre secteur vous donnera vos codes de connexion. Toutefois, si vous n'avez pas la possibilité de répondre électroniquement, celui-ci vous remettra ou déposera dans votre boîte aux lettres les questionnaires « papier » qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Pour tout renseignement supplémentaire adressez-vous à votre agent recenseur, à votre mairie (02.38.89.59.57 – ou elections@ville-chalette.fr) ou bien encore consultez le site Internet www.lerecensement-et-moi.fr.

Le recensement de la population est gratuit. **Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.**

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'agent recenseur se présente chez vous. Il vous propose de répondre par Internet et vous remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.

1. Vous vous rendez sur **www.lerecensement-et-moi.fr** – Vous cliquez sur le bouton « **Accéder au questionnaire en ligne** ».
2. Vous êtes guidé **pour répondre au questionnaire.**
3. Une fois le questionnaire terminé, vous l'envoyez et vous recevez un **accusé de réception.** Votre agent recenseur en est informé par SMS.

Amandine Godefroid : quartier du Bourg

Christophe Prévost : quartier du Lancy

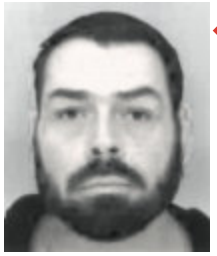

Rémy Moreira : quartiers Kennedy et Pontonnerie

Claude Feuillat : quartier de Vésines

Décorations et illuminations, marché de Noël, distribution de colis aux retraités et aux enfants, repas de Noël, spectacles à la crèche ou encore à la médiathèque, animations… Comme chaque année, malgré la crise sanitaire, Franck Demaumont et les élus de la Ville ont tenu à fêter la fin de cette année difficile dans la joie et le partage.

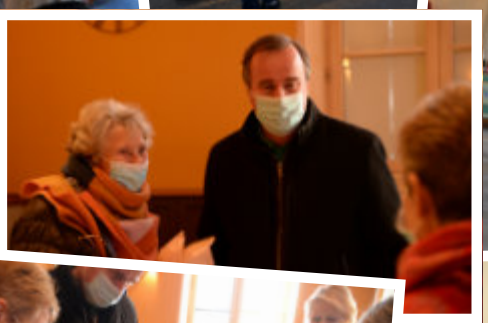

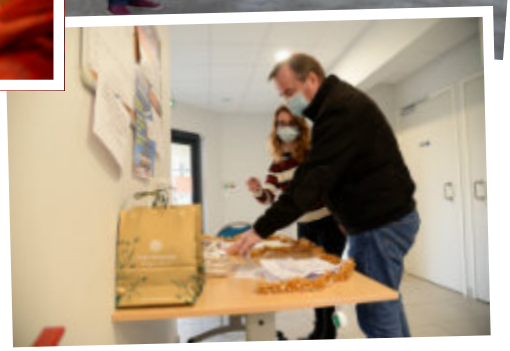

LES COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Une petite sélection de romans, albums, CD ou jeux proposés par l'équipe de la médiathèque de Chalette, à emprunter ou à consulter sur place bien sûr :

La civilisation du poisson rouge

Documentaire
Bruno Patino

Le poisson rouge tourne dans son bocal. Il semble redécouvrir le monde à chaque tour. Les ingénieurs de Google ont réussi à calculer la durée maximale de son attention : 8 secondes. Ces mêmes ingénieurs ont évalué la durée d'attention de la génération des millenials, celle qui a grandi avec les écrans connectés : 9 secondes. Nous sommes devenus des poissons rouges, enfermés dans le bocal de nos écrans, soumis au manège de nos alertes et de nos messages instantanés. Les empires économiques ont ainsi créé une nouvelle servitude avec une détermination implacable. Au cœur du système, et au cœur de notre vie quotidienne, un projet caché : l'économie de l'attention. Un manifeste salvateur pour dire non à l'addiction, à la surveillance de votre cerveau par les plus grandes multinationales afin de reprendre le contrôle de votre vie et de votre liberté...

Citoyennes ! Il était une fois le droit de vote des femmes

Caroline Stevan
Elina Braslina

Un livre écrit pour les citoyennes et citoyens de demain ! Qu'est-ce que cela signifie « être citoyennes » ? Pourquoi les femmes ont-elles demandé le droit de vote ? Comment ont-elles conquis ce droit et pour celles qui ne l'ont pas encore, comment se battent-elles pour l'obtenir ? Ce documentaire richement illustré retrace l'histoire de cette lutte pour l'égalité hommes-femmes. Des pionnières du XVIIIe aux combattantes d'aujourd'hui, de la Chine aux États-Unis en passant par la France, vous apprendrez quels arguments ces femmes audacieuses et inspirantes ont dû contrer, quel fut le premier pays à leur accorder un droit de vote, et quelle est la place des femmes en politique de nos jours.
Un livre écrit pour les citoyennes et citoyens de demain !

Jours de sable

BD adultes
Aimée de Jongh

De superbes couleurs pour ce « voyage » au coeur des tempêtes de sable des années 30 aux États-Unis, pendant la Grande Dépression. Nous suivons un jeune photographe envoyé sur place pour témoigner de la détresse des fermiers. Ses rencontres vont lui faire prendre conscience du drame humain provoqué par ces sécheresses mais il va aussi s'interroger sur son rôle de photographe.
À découvrir absolument !

Croquillon

Album jeunesse
Olivier Dupin et
Séverine Duchesne

Croquillon, c'est la revisite du conte de Cendrillon.
L'héroïne s'appelle Croquillon car elle adore mettre ses crox une fois ses journées harassantes terminées. Elle est jolie mais aussi très naïve.
L'histoire est la même. : une méchante belle-mère, accompagnée de ses deux filles, insupportables et affreuses... Un prince charmant, et surtout très myope… Le carrosse qui ne ressemble pas vraiment à celui qu'on imagine… Bref, le destin de Croquillon risque bien de ne pas être le même que celui de Cendrillon… Mais finalement, ne serait-ce pas mieux ?

COUPS DE CŒUR DE LA LUDOTHÈQUE

Imhotep : le duel

2 joueurs. Petit à petit, construisez quatre bâtiments en incarnant Néfertiti et Akhenaton afin de gagner le plus de points possible. Trois actions de jeu : - placer un pion - décharger un bateau - jouer une tuile action.
30 minutes/partie.

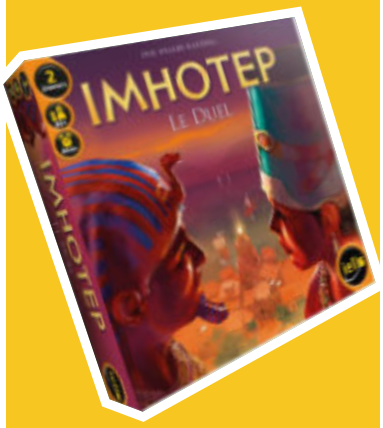

Pour une poignée de Meeples

2 à 4 joueurs. Avec vos *meeples* vous pouvez extraire de l'or, monter des affaires, arrêter des bandits ou encore défier un adversaire en duel ! Et lorsque la poussière retombe sur la ville, il est temps de faire les comptes…
30 minutes/partie.

Médiathèque de Chalette-sur-Loing
1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr

Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre nos coups de cœur, événements, nouveautés, etc

FERMETURE EXCEPTIONNELLE LES JEUDI 27 et VENDREDI 28 JANVIER 2022 POUR TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT

LE VIRUS EST TOUJOURS LÀ ! CONTINUONS À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES !

Choisir un mode de garde individuel ?

C'est un mode d'accueil très répandu en France. En effet, chez l'assistante maternelle les enfants ne sont pas gardés mais accueillis.

L'assistante maternelle n'est pas une indépendante car elle est agréée par la Protection maternelle et infantile (PMI) après une formation initiale de sensibilisation du jeune enfant, puis, tout au long de sa carrière, elle se professionnalise avec l'accompagnement du Relais Petite enfance (ex RAM).

L'avantage, non négligeable, est que vous choisissez vous-même votre employée assistante maternelle, selon votre ressenti. Aussi êtes-vous le seul interlocuteur direct avec votre employée, ce qui privilégie une relation de confiance. Il vous est bien sûr recommandé, pour cela, de vous faire accompagner avant toute démarche d'embauche par le Relais Petite enfance afin de connaître vos droits et devoirs, et, à la suite, de visiter plus d'une assistante maternelle pour faire le choix qui vous conviendra le mieux.

Ce mode d'accueil est très familial ; avec le relais, les assistantes maternelles font des activités d'éveil variées et des sorties (promenades en forêt, balades de découvertes et pique-niques en été) garantissant un développement harmonieux de votre enfant. En outre, comme il est primordial d'appréhender en douceur la socialisation avec d'autres enfants, le relais est l'endroit propice.

L'accueil chez l'assistante maternelle est individualisé et personnalisé, répondant généralement à vos exigences de planning, donc avec une certaine flexibilité dans les horaires.

Pour finir, vous êtes dans la coéducation car vous choisissez quelqu'un qui partage les mêmes valeurs que vous.

Le Relais Petite enfance (ex RAM) se fera un plaisir de vous accompagner dans vos démarches d'embauche.

ADRESSES UTILES :

- **Dina Jonata - Relais Petite enfance**
  02.18.12.01.95 / dina.jonata@ville-chalette.fr
- ***Recherche d'un mode d'accueil*** :
  https://monenfant.fr
- ***Ram 45*** : https://www.ram45.fr/documentation-2/parents-employeurs/
- ***Pajemploi+*** : https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil.html
- ***Fepem*** : https://www.fepem.fr/

LES ATELIERS parents

Tous les jours de la semaine, le Service enfance famille vous propose des activités pour se ressourcer.

LUNDI

Les parents font leur comédie

Ateliers d'expression théâtrale et jeux d'improvisation animés par Marie-Laure Ford.

9h45 - 11h15
Salle Henri-Barbusse

MARDI

Gardons le fil ! Atelier couture

Ateliers couture pour débutantes et avancées : couture du quotidien, confection et réparation de vêtements, projets collectifs.

9h- 11h
Salle du Château-Blanc

MERCREDI

Sport au féminin

Ateliers animés par Pamela Coach. Deux rounds au choix : **body-cardio** (renforcement musculaire, cardio-dance, etc) ou **body-zen** (gym douce, yoga, stretching, pilâtes…)

9h30 - 10h30
ou 10h30 -11h30
Espace multi-services

JEUDI

Atelier motricité des tout-petits

Développement psychomoteur tout-petits jusqu'à 3 ans avec Dina **le 1er jeudi du mois**.
9h - 11h · Dojo Jean-Zay

Parenthèse mieux-vivre

Ateliers cuisine avec Stevens et autres surprises **le dernier jeudi du mois**.

Pause café des parents

Des rendez-vous le 1er samedi et le 3e jeudi du mois pour aborder différents thèmes. **Demandez le programme !**

VENDREDI SAMEDI

Conférences, ateliers

Des événements ponctuels et divers sont proposés à différents endroits. Tenez-vous informés !

Training poussette, balade papote

Des activités conviviales pour se maintenir en forme, se balader, échanger…

SERVICE Enfance famille
02 38 89 59 77 / 06 12 03 28 32
enfance.famille@ville-chalette.fr
myrthille.lesoeur-baroun@ville-chalette.fr

TARIFS :

Abonnement annuel : 5€ pour les Chalettois / 10€ hors commune.
Ateliers (pour les abonnés) : 5€/trimestre par atelier ou 2€/atelier à l'unité.

Attention : en raison de la crise sanitaire, le nombre de places est limité.
Les inscriptions sont obligatoires. Les gestes barrières sont de rigueur.

Chalette sur-Loing
REAAP du Loiret
cget

Du BMX niveau national à Chalette !

En juin 2023, la piste BMX de Chalette accueillera une compétition nationale, le Trophée de France BMX, compétition qui met aux prises les meilleurs benjamins et minimes du pays dans la discipline.

Pendant trois jours, le troisième week-end de juin 2023, on estime à plus de 1 500 les pilotes qui viendront s'affronter sur cette piste. Pour Franck Demaumont, le maire de Chalette, et Christophe Rambaud, adjoint aux sports de la Ville, *« accueillir cette compétition est une reconnaissance pour la Ville et le Guidon chalettois, sur cette piste qui fait partie actuellement du Top 15 national »*. Piste qui, d'ici là, verra quelques changements avec, notamment, sa rampe de lancement qui sera rehaussée à 5,50 mètres, contre un peu plus de 3 mètres actuellement. Rappelons que cette piste étant « Terre de Jeux », site de préparation préolympique, elle pourrait recevoir des fédérations en vue des Jeux olympiques de 2024.

De plus, entre 5 000 et 6 000 personnes extérieures à l'agglomération sont attendues, ce qui, comme a pu le dire le président de l'Agglomération montargoise Jean-Paul Billault, *« génèrera des retombées économiques non négligeables dans toute l'agglo »*.

C'est le Guidon chalettois qui organise l'épreuve avec l'aide de la Fédération française de cyclisme et son comité régional. Pour cela, une convention a été signée le mois dernier entre le club, la fédération, la Ville de Chalette et l'Agglomération montargoise pour la répartition des tâches liées à cette manifestation.

Tennis de table : CS Picasso Chalette

Recherche pongistes désespérément !

C'est en 1983 que le club de tennis de table CS Picasso Chalette est arrivé dans la ville. Pour autant, son origine est bien plus ancienne. Elle se trouve du côté de Cepoy, au château, mais lors des aménagements qui y ont été réalisés, notamment pour l'accueil des Compagnons du devoir, le club a dû déménager.

À ses plus beaux jours, le CSPC a compté jusqu'à une vingtaine de pongistes. Mais depuis, au plus grand regret du président du club, Lionel Guillon, ce nombre n'a hélas cessé de diminuer. Aujourd'hui ils ne sont plus qu'une dizaine, deux adolescents de 15 et 16 ans et huit adultes.

Même s'ils sont peu nombreux, ils prennent toujours autant de plaisir à se retrouver, que ce soit lors des entraînements des mardis et vendredis soir et dimanches matin ou en championnat. Le Loiret compte près d'une cinquantaine de clubs.

Le club propose plusieurs types d'entraînements selon le niveau et les motivations, pour une pratique de loisir ou bien avec un esprit de compétition. Pour les compétitions, le CSPC compte deux équipes, une en seniors qui évolue en D5 et une en vétérans qui, elle, joue en D4.

Même si le club vient de recruter deux nouveaux membres, la difficulté de recruter reste un problème que Lionel Guillon ne s'explique pas.

Pour tous renseignements, contacter Lionel Guillon, le président du club de tennis de table de Chalette, au 06.07.63.25.27. Il est également possible de se rendre directement au gymnase Pablo-Picasso les mardis et vendredis de 20h à 22h.

LIBRE EXPRESSION

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu·e·s communistes, républicains et citoyens

Nouvelle année et pouvoir d'achat
2022 est là et le Groupe des communistes, républicains et citoyens du Conseil municipal vous souhaite à toutes et tous une très bonne année dans la joie, la prospérité, la sagesse, ainsi que la santé la meilleure possible. Pourtant, l'époque ne se prête guère aux réjouissances car aujourd'hui, on vit une période difficile avec un pouvoir d'achat qui a baissé pour tous nos concitoyens, puisque les prix du gaz, de l'électricité, du carburant, de l'ensemble des produits alimentaires de base… ont augmenté. Si, malheureusement, cette inflation s'explique en partie par la crise sanitaire que nous vivons depuis deux ans, il n'en reste pas moins que les revenus de tous (ouvriers, employés, fonctionnaires…), les avantages sociaux, les primes, les aides aux plus démunis, le SMIC n'ont pas été réévalués, voire même ont été diminués. De nombreux foyers souffrent de cette situation et de la baisse de leur pouvoir d'achat, réduisant leur consommation, se chauffant moins ou pas du tout en cette période hivernale, limitant leur alimentation ou s'orientant vers des produits de deuxième choix, moins onéreux, ou même supprimant certaines dépenses mensuelles. Pour l'ensemble de nos concitoyens, l'année 2022 sera importante : soyons vigilants et solidaires afin que cette nouvelle année réponde aux grandes interrogations que la population française se pose et que notre vie quotidienne s'améliore. Ensemble, nous pourrons prétendre à une vie plus saine et meilleure.
Meilleurs vœux à toutes et tous !

Élu·e·s socialistes

Nouvelle année, nouveaux projets !
Nous vous souhaitons une très bonne nouvelle année 2022 malgré ce contexte sanitaire difficile qui rend encore plus compliqué le fait de se projeter vers l'avenir. Nous entendons poursuivre et consolider les grands projets structurants qui concernent la commune : réfection des voieries, construction de logements et commerces au cœur du Bourg, poursuite de la construction de la nouvelle piscine municipale face à la base de loisirs, projet de nouveau gymnase Paul-Éluard, développement du Centre de santé municipal, investissements dans nos écoles et pour le sport, la culture, etc. De plus, le principe d'organiser une grande fête populaire et citoyenne sur la base de loisirs a été acté autour du week-end du 14 juillet prochain (si la situation sanitaire le permet) afin de permettre aux Chalettois de se rassembler autour d'un très beau feu d'artifice, de concerts populaires, d'animations culturelles et sportives, d'un forum des associations et d'accueillir une ou plusieurs délégations de nos villes jumelles. Cette année encore, les élus, la municipalité et les services seront mobilisés pour faire avancer nos projets, faire naître de nouvelles idées et ne laisser aucun Chalettois au bord du chemin !
Nous ne lâcherons rien !

Un nouvel élan pour Chalette

L'insécurité est une préoccupation majeure des Français, en particulier à cause du trafic de drogue qui s'est généralisé. Un Groupement local de traitement de la délinquance (GLTD), mis en place dans le Montargois, vise à y répondre en coordonnant mieux les forces de police nationale et municipale. Au-delà d'un simple échange d'informations, les rôles de chacun dans la collecte des preuves nécessaires à la Justice (caméras...) doivent encore se préciser.
Des idées et propositions pour améliorer la sécurité (routière, sécuritaire, mobilier urbain...) dans notre ville. Nous porterons vos idées dans les commissions dédiées. Contactez-nous par mail : cyril.faure@ville-chalette.fr

Changement de cap pour Chalette

Texte non parvenu

France insoumise

Le bureau de Poste de Vésines est en danger ! Désormais, il n'est ouvert que quatre jours par semaine le matin. Le distributeur de billets a été retiré. C'est la stratégie de la coquille vide : supprimer toutes ses fonctions pour le rendre inutile. En juin 2021, nous avions lancé une pétition qui avait reçu plusieurs centaines de signatures, puis adressé un courrier à la Direction de La Poste, resté sans réponse. Avec les habitants, nous exigeons le maintien du bureau de Poste de plein exercice au cœur de ce quartier populaire. Nous refusons le démantèlement et la privatisation des services publics. Il est temps de rompre avec la politique de l'argent-roi, menée depuis des années et aggravée par Macron. La Poste, l'eau potable, l'énergie, la santé, les transports publics sont des biens communs et ne doivent pas servir l'avidité d'une poignée d'actionnaires. Ils doivent être placés en dehors des griffes du marché et déployés sur tous les territoires, pour permettre une égalité d'accès.

SI CHALETTE M'ÉTAIT CONTÉE

Des maisons très particulières

par Jean-Claude Renouf

Dans les quartiers de Chalette, certaines maisons se distinguent par leur origine, leur construction, etc. En voici quelques unes.

Dans le Bourg, au n°44 de la rue Marceau, en face du Crédit Agricole, on peut voir une maison toute en hauteur et presque sans fenêtres. Elle semble abandonnée. Pourtant, durant de nombreuses années, elle a été très utile. Elle est en bordure du Loing et, à l'intérieur, une pompe captait l'eau de la rivière. Cette eau était acheminée par une canalisation souterraine jusqu'à la gare de Montargis pour alimenter en eau les machines à vapeur.

Un peu plus loin, au n°48 de la rue Marceau, une superbe villa un peu en retrait. Dans les parutions historiques, elle est dénommée "Château Péricouche". Elle a été construite par l'architecte montargois Colin pour Auguste Péricouche, un simple ouvrier de 43 ans, marié et père de 7 enfants, emballeur de l'usine de Langlée qui gagnait 3 francs par jour. Un jour il acheta à la loterie de Nice le billet n° 2654478 chez M. Bégault, libraire, rue Dorée, à Montargis. Ce billet était le gagnant ! Donc M. Péricouche reçut le 18 février 1888 du Crédit foncier de France la somme de 500 000 francs. C'est avec cette somme qu'il fit construire, en 1891-1892, cette superbe villa. Il finit ses jours à Chalette le 26 août 1918.

ÉTAT CIVIL :

Naissances :
- Elin AÇAR
- Ilyas SAOUDI
- Züleyha POLAT
- Axel DEKKICHE

Mariages :
- Amlene BADIENGUISSA NSIMBA & Richard KATASSA

Décès :
- Daniel CHERRIER
- Marcelle PIVOTEAU (PENOT)
- Victor RODRIGUES
- Gérard PASQUELIN
- M'Hamed YOUSSFI
- Roselyne RENAULT (LAIDIER)
- Salvador DE LA FUENTE
- Marcel SCANDELLA
- Raphaël BAUMGARTEN
- Pierrette MENEAU (REBHI)
- Huguette ALEXANDE (CASSAYRE)
- Michel DELASSOSSAIS
- Ivica AKRAPOVIC
- Suzanne FARNAULT (GARNIER)

HOMMAGE

Décès de Gérard Pasquelin

Gérard Pasquelin nous a quittés le 5 décembre dernier.

Un hommage émouvant lui a été rendu en présence de nombreux amis, anciens collègues cheminots, camarades syndiqués de la CGT, membres du Comité local de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), membres de l'ANCAC (Association nationale des cheminots anciens combattants), membres du club de la Randonnée chalettoise, etc., et du maire Franck Demaumont.

Gérard Pasquelin passa son enfance à Montargis puis intégra le centre d'apprentissage SNCF de Vauzelles, dans la Nièvre, avant de devenir ouvrier professionnel aux Ateliers de Nevers Machines (nationalisés en 1947). Dès son entrée dans le monde du travail, il fut sensibilisé au devoir de mémoire au contact des militants de la CGT. Appelé sous les drapeaux en 1955, il passa 28 mois en Algérie. Après cette rude épreuve, il décida de s'engager dans la formation d'élève conducteur et fut nommé en juin 1961 au dépôt SNCF de Paris Lyon. Il milita alors très activement, syndicalement dans la CGT et associativement pour l'Orphelinat national des Chemins de fer de France. Après les grèves de Mai 68, il siégea comme délégué et fut muté au dépôt de Montargis en octobre 1971. Il devint secrétaire du syndicat CGT des cheminots de Montargis, siégea au Comité régional des activités sociales et au Comité régional du travail. Les années passant, il quitta progressivement ses responsabilités mais resta un militant attaché à son syndicat. Parti en retraite le jour de ses 50 ans, il se consacra au milieu associatif en devenant le président fondateur du club de la Randonnée chalettoise, fonction assumée durant 17 ans. Comme de nombreux anciens combattants d'Algérie, il rejoignit les rangs de la FNACA (en occupant les fonctions de trésorier au bureau du comité local) puis l'ANCAC. Il œuvra également au sein du Cercle de gymnastique Pasteur à Montargis.

Tous ses amis, tous ses camarades garderont de lui le souvenir d'un homme fidèle à ses convictions, fidèle au syndicat CGT durant 70 ans, fidèle en amitié, d'un homme souvent engagé au service des autres, que ce soit dans sa vie de cheminot ou dans sa vie de citoyen.

VEN 7 SAM 8 JANVIER 2022

20h00

Musique/théâtre
À partir de 10 ans

Un spectacle proposé en collaboration avec le pôle spectacle vivant de l'AME

SAM 5 FÉVRIER 2022

20h30

Théâtre · À partir de 14 ans

La famille de Ninon MOISE est maudite, une multitude de maux frappe systématiquement les filles aînées depuis le XVIème siècle…

Sur scène, deux comédiennes incarnant de nombreux personnages. Un joli voyage à travers les maux de Ninon pour comprendre le poids de l'héritage familial.

Photo : Sophie Carles

Le HANGAR CHALETTE ESPACE CULTUREL

BILLETTERIE ET RÉSERVATIONS

5, rue de la Forêt
45120 Chalette-sur-Loing
02 38 93 17 96
culturel@ville-chalette.fr
www.facebook.com/lehangar45/

Pass sanitaire et port du masque exigés

Rencontre · Atelier d'écriture

Mercredi 12 janvier à 14h avec **Isabelle Pandazopoulos**, auteure jeunesse · +12 ans sur inscription

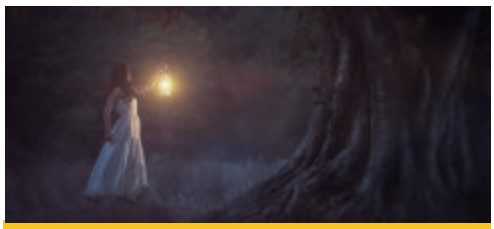

Contes d'hiver

Mercredi 26 janvier à 16h avec les conteuses de **Chimère et Mélusine**. Entrée gratuite.

Médiathèque de Chalette-sur-Loing

1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr

À NOTER

Animation bébés lecteurs : découverte du livre à travers des albums pour les tout-petits jusqu'à 3 ans. Accès libre. **Samedi 29 janvier** à 10h30 à la médiathèque de Chalette.

Ateliers de l'**Espace numérique** de la médiathèque :
- **pour les seniors :** de 10h à 11h30, mardi 11 janvier (conversion mp3), mardi 18 janvier (Androïd) et mardi 25 janvier (le fonctionnement de l'ordinateur - hardware).
- **tout public :** de 10h à 11h30, samedi 15 janvier (conversion mp3), samedi 22 janvier (Androïd) et samedi 29 janvier (le fonctionnement de l'ordinateur - hardware).

Les rendez-vous de la **ludothèque** :
- **après-midi ludique pour les seniors :** jeudi 13 janvier et jeudi 3 février de 14h à 16h.
- **soirée jeux tout public :** de 19h30 à 23h vendredi 4 février.

La médiathèque sera fermée les 27 et 28 janvier pour travaux.

Les ateliers du **musée d'école Fernand-Bouttet** :
- **atelier pliage :** samedi 15 janvier à 15h avec les AEC.

ET AUSSI…

Le programme des rendez-vous culturels au Hangar est disponible.